



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 18 FÉVRIER 2016 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU SITUÉ AU 200, BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Jo-Ann Quérel, administratrice, Ville de Richelieu
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Gestrans
Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Gestrans
Madame Laurence Clair, chargée de projet, Gestrans
Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet, Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Est absent :

Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 18 février 2016;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 janvier 2016;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de janvier 2016;
- 1.4. Inscriptions au colloque de l'AQTIM 2016;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 14 janvier 2016;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Entente transporteur/frais d'exploitation;
- 2.4. Suivi de l'AQTIM - Gouvernance;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers préliminaires au 31 décembre 2015;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de janvier 2016;
- 4.2. Modification clause 3 du contrat transporteur/véhicule doubleur;

5. Correspondance :

- 5.1. Correspondance envoyée :
- 5.2. Correspondance reçue :
 - 5.2.1. Monsieur Jasmin Faucher - 2016-01-20/ réf. : Demande pour vendre les titres du CIT CRC;
 - 5.2.2. Monsieur Mars Racine, Infopanama - 2016-01-20/ réf. : Réparation des systèmes point de vente TPV Opus;
- 5.3. Documents divers :
 - 5.3.1. Club de soccer l'Arsenal de Chambly - 2016-01-28/ réf. : Partenaire recherché pour le club de soccer l'Arsenal de Chambly;



6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1. _____
6.2. _____
6.3. _____

7. Varia :

- 7.1. _____
7.2. _____
7.3. _____

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2016-014 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE 18 FÉVRIER 2016

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 février 2016 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Avis de motion projet de règlement 02-2016 - Reprise des circuits suite aux travaux sur la rue Bourgogne;
6.2 Avis de motion projet de règlement 03-2016 - Horaire lors du congé pascal;
6.3 Résolution relative à la présence de l'AQTIM à la Table des préfets et des élus de la Couronne Sud;
6.4 Avis de motion projet de règlement 04-2016 adoptant les différents règlements établissant les règles de comportement des usagers à bord des véhicules du transport collectif du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
6.5 Avis de motion projet de règlement 05-2016 Horaire lors d'évènements estivaux particuliers;
7.1 Acceptation des véhicules de remplacement;
7.2 Installation de blocs sanitaires à l'intention des chauffeurs du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

Le retrait du point :

- 4.2 Modification clause 3 du contrat transporteur/véhicule doubleur;

Et le dépôt des documents suivants :

- Analyse des différents règlements régissant les normes de sécurité et de comportement des personnes;

ADOPTÉE

1.2 2016-015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2016

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 janvier 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE



1.3 2016-016 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2016

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe dépose une liste modifiée des comptes à payer du mois de janvier 2016 et en fait la présentation.

Il est proposé par : Madame Jo-Ann Quérel
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de janvier 2016 au montant total de 603 243,67 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2016-017 INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DE L'AQTIM 2016

CONSIDÉRANT que le 22^e Colloque annuel de l'AQTIM aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2016 à l'Estérel Suites, Spa et Lac;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire participer au colloque 2016 de l'AQTIM;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription pour le colloque sont de 475 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les frais pour la réservation d'une chambre d'hôtel sont de 169 \$/nuit en occupation simple et double (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les frais de transport seront également remboursés;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette dépense ont déjà été approuvés par le budget 2016;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé de : Madame Jo-Ann Quérel
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'inscription de cinq (5) membres du CIT Chambly-Richelieu-Carignan au 22^e colloque de l'AQTIM 2016 pour un montant de 475 \$ par inscription (excluant les taxes applicables), cette dépense étant prévue au budget 2016.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 14 JANVIER 2016

Un tableau sur l'analyse des différents règlements régissant les normes de sécurité et de comportement à bord du transport collectif relativement au transport d'animaux et de matériel roulant est déposé. Après analyse, le Conseil demande que le règlement du CIT CRC précise l'interdiction d'encombrer l'allée ou d'occuper une place supplémentaire avec un sac à dos ou tout autre objet ainsi que l'obligation de transporter les patins à lames munis de protège-lame et les patins à roulettes dans un sac. Il est également convenu d'interdire le vapotage à bord des véhicules.

Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet propose un horaire de service pouvant être offert lors d'évènement estivaux particuliers qui se tiennent annuellement à Montréal, par exemple le Grand Prix de Montréal ou le Festival de Jazz. Le Conseil est d'accord avec la proposition.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations informe le Conseil au sujet de l'avancement des travaux relatifs au SAEIV. Le flux Siri est maintenant fonctionnel ce qui permettra la distribution des versions Beta des applications pour I-Phone et les téléphones Android. Stantec lancera des appels d'offres distincts pour les travaux d'ingénierie, l'installation du fût et finalement l'installation des PMV dans les stationnements incitatifs. Il est précisé que lors d'une récente rencontre avec les



représentants de l'agence métropolitaine de transport (AMT) pour ces installations, ces derniers ont fait volte-face au sujet de l'appui qu'ils devaient fournir au projet ainsi que l'ajout de ces PMV à même leur propre commande ce qui aurait permis une économie d'échelle. Un appel a été fait au président directeur général de l'AMT dans le but de faire avancer le dossier.

La prochaine rencontre du comité de pilotage est prévue le 25 février prochain.

2.3 ENTENTE TRANSPORTEUR/FRAIS D'EXPLOITATION

Il est rappelé que le transporteur ne participe pas financièrement au SAEIV bien que ce système soit utilisé par l'ensemble de leurs chauffeurs et le personnel de la répartition. Des démarches seront entreprises auprès de Transdev Québec inc, division de Saint-Jean-sur-Richelieu à ce sujet.

2.4 SUIVI DE L'AQTIM - GOUVERNANCE

Les commissions parlementaires ont repris récemment. Le projet de loi no 76 est toujours à l'étude. L'AQTIM a transmis une correspondance félicitant le nouveau ministre des Transports du Québec pour sa nomination.

Madame Murielle Allatt informe le Conseil des sujets qui seront présentés lors du Colloque, en mai prochain. De plus, elle soumet le projet de Mission proposé par l'AQTIM. Un échange a lieu concernant la poursuite des activités de l'AQTIM découlant de l'adoption du projet de loi no 76. Le Conseil souligne qu'il est peu pertinent, considérant le contexte actuel, qu'une Mission ait lieu au cours de l'année 2016.

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Madame Murielle Allatt présente les états financiers préliminaires au 31 décembre 2015 et explique les écarts. Elle souligne que les vérificateurs devraient être présents lors de l'assemblée du mois de mars pour la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2015.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf de Transdev Québec inc. se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER 2016

Madame Laurence Clair présente le rapport des opérations du mois de janvier 2016. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une diminution de 2,54 % en janvier comparativement à la même période en 2015. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan a enregistré une diminution d'achalandage de 29,63 % au mois de janvier 2016. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une diminution d'achalandage de 23,16 % en janvier. Pour la ville de Marieville, une légère augmentation d'achalandage de 12,50 % a été observée au cours du mois de janvier 2016.

En décembre 2015, les usagers ont déposé vingt (20) plaintes ainsi que trois (3) demandes de service. Finalement, deux (2) bris mécanique ont été enregistrés. Monsieur Leboeuf présente un complément d'informations relatif aux plaintes enregistrées au cours du mois de janvier 2016.

Le Conseil demande une évaluation de la demande de service CRDS201601025 relative à la modification des heures de passage du circuit 450 au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de les arrimer à l'heure de fin des cours.

La mise en place d'un système de Bonus-Malus est proposée afin de régler la récurrence des plaintes susceptibles d'être évitées ou facilement corrigées par une modification des comportements des chauffeurs. Un suivi sera effectué.

4.2 MODIFICATION CLAUSE 3 DU CONTRAT TRANSPORTEUR / VÉHICULE DOUBLEUR

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.



5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue :

5.2. Correspondance envoyée :

5.2.1 Monsieur Jasmin Faucher - 2016-01-20/ réf. : Demande pour vendre les titres du CIT CRC;

5.2.2 Monsieur Mars Racine, Infopanama - 2016-01-20/ réf. : Réparation des systèmes point de vente TPV Opus;

5.3. Documents divers :

5.3.1 Club de soccer l'Arsenal de Chambly - 2016-01-28/ réf. : Partenaire recherché pour le club de soccer l'Arsenal de Chambly;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR :

6.1 2016-018 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 02-2016 REPRISSE DES CIRCUITS SUITE AUX TRAVAUX SUR LA RUE BOURGOGNE

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 02-2016 établissant la reprise des circuits suite aux travaux impactant les véhicules circulant sur la rue Bourgogne pour le service de transport en commun de personnes dans la municipalité de Chambly.

6.2 2016-019 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 03-2016 HORAIRE LORS DU CONGÉ PASCAL

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 03-2016 établissant la reprise des circuits suite aux travaux impactant les véhicules circulant sur la rue Bourgogne pour le service de transport en commun de personnes dans la municipalité de Chambly.

6.3 2016-020 RÉSOLUTION RELATIVE À LA PRÉSENCE DE L'AQTIM À LA TABLE DES PRÉFETS ET DES ÉLUS DE LA COURONNE SUD

CONSIDÉRANT la révision de la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine proposée par le projet de Loi no 76;

CONSIDÉRANT la superficie du territoire représenté par la Table des Préfets et des élus de la Couronne Sud, laquelle est composée des six (6) préfets de la Couronne Sud dont les territoires sont inclus en totalité ou en partie dans celui de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que les quatre (4) représentants de la Couronne Sud siégeant à la CMM;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent et nécessaire qu'un représentant de chacun des CIT du territoire soit convié aux rencontres de la Table des préfets et des élus de la Couronne Sud lorsque des points reliés à la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine sont abordés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Anne Poussard

Appuyé de : Madame Jo-Ann Quérel

Et résolu à : L'unanimité

Il est résolu de sensibiliser les élus de la Table des préfets et les élus de la Couronne Sud de la pertinence de la présence nécessaire d'un représentant de chacun des CIT du territoire lors des rencontres traitant du transport collectif dans la région métropolitaine, afin de favoriser les discussions ainsi que la communication.

De s'assurer qu'une cohérence puisse se dégager des différentes décisions prises en lien avec le transport collectif.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



6.4 2016-021 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 04-2016 ADOPTANT LES DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE COMPORTEMENT DES USAGERS À BORD DES VÉHICULES DU TRANSPORT COLLECTIF DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 04-2016 établissant les règles de comportement usagers à bord du transport collectif par autobus pour le service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

6.5 2016-022 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 05-2016 HORAIRE LORS D'ÉVÈNEMENTS ESTIVAUX PARTICULIERS

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 05-2016 établissant l'horaire offert lors d'évènements estivaux particuliers pour le service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

7. VARIA

7.1 ACCEPTATION DES VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Monsieur Helmi Zairi transmet la demande du transporteur d'inclure à la flotte des véhicules de remplacement un (1) véhicule Orion et un (1) véhicule LFS. Après analyse de la demande, le Conseil refuse la proposition et souhaite que soit rappelé au transporteur son obligation de respecter la convention de transport en vigueur.

7.2 INSTALLATION DE BLOCS SANITAIRES À L'INTENTION DES CHAUFFEURS DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

Une discussion a lieu concernant les différents endroits possibles où installer des blocs sanitaires à l'intention des chauffeurs du CIT Chambly-Richelieu-Carignan. Il est demandé à Gestrans d'analyser la situation et de présenter différents scénarios préalablement approuvés par le transporteur, lors d'une prochaine assemblée.

8. 2016-023 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Jo-Ann Quérel
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 17 mars 2016 au centre administratif de Chambly à 19h00.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent

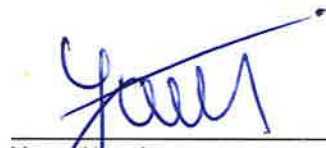
10. 2016-024 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Jo-Ann Quérel
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 16 février 2016 à 21h15

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier